



Ars Sur Moselle le: 23 juillet 2019

Bonjour à tous,

Le club de judo de Ars sur Moselle, ses encadrants, son comité et ses bénévoles espèrent que vos vacances estivales ont été ou vous seront bénéfiques et reposantes.

Afin que vous puissiez préparer tranquillement et au mieux la nouvelle saison, nous vous faisons parvenir les documents pour le renouvellement de votre adhésion aux activités du club.

Nous vous rappelons : pour toute activité sportive, nous devons respecter certaines conditions: une licence, un certificat médical et le règlement des cotisations.

Les entraînements reprendront à partir du **lundi 2 septembre.**

Pour les inscriptions, vous avez deux possibilités :

- **le Vendredi 30 Août 2019 de 17h à 19h,**
- **lors des premiers entraînements.**

Pour information : les horaires des cours vous seront confirmés ultérieurement.

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à fournir :

- Fiche d'inscription complétée et signée : (elle a pour objectif de donner un maximum de renseignement à l'encadrant et permettre au club de renseigner au mieux les licences obligatoires dispensées par la FFJDA)
- Fiche sanitaire : elle permet de donner des informations de base sur la santé d'une personne en cas d'intervention des secours.
- Fiche comptable : elle est transmise au trésorier. Il s'agit d'une fiche navette entre le trésorier et les licenciés : demande de justificatif, suivi au mieux la gestion des chèques et des virements.
 1. le premier chèque sera retiré en octobre 2019
 2. le deuxième chèque sera retiré en janvier 2020
 3. le troisième chèque en avril 2020
- Ne pas oublier de faire signer le passeport par le médecin, et le cas échéant un certificat médical devra être fourni avec la mention : « Apte à la pratique du judo et en compétition »

Le club de Ars sur Moselle

